



ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

Les entreprises franciliennes créées en 2010 plus pérennes qu'au niveau national

En Île-de-France, 63 % des entreprises, hors auto-entrepreneurs, immatriculées lors du premier semestre 2010 sont toujours actives en 2015. Cette génération 2010 est plus pérenne que la précédente, puisque à peine la moitié des entreprises créées en 2006 étaient encore en activité en 2011. L'Île-de-France fait partie des régions où les entreprises nouvellement créées sont les plus pérennes, ce qui s'explique principalement par ses spécificités sectorielles, notamment par l'importance des activités de conseil aux entreprises. Par ailleurs, les entreprises dirigées par des entrepreneurs titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 ou plus sont plus robustes. Malgré les difficultés conjoncturelles, les entreprises franciliennes encore actives cinq ans après leur création parviennent à créer des emplois. Même si la pérennité n'exclut pas les difficultés, quatre entrepreneurs sur cinq se déclarent satisfaits de la création de leur entreprise.

En 2010, 66 000 entreprises ont été créées en Île-de-France dans le secteur marchand non agricole, hors régime de l'auto-entrepreneur (**Source et définitions**).

APRÈS CINQ ANS D'EXISTENCE, LES ENTREPRISES FRANCILIENNES SONT PLUS PÉRENNES QU'EN PROVINCE Cinq ans après, 63 % des entreprises franciliennes créées au cours du premier semestre 2010 sont

toujours actives, soit une proportion supérieure à celle observée sur l'ensemble de la France (60 %) (**figure 1**). L'Île-de-France fait partie des régions où le taux de pérennité à cinq ans des entreprises est le plus élevé, juste après la Corse et les Pays de la Loire (64 %). En 2013, l'Île-de-France se classait même au premier rang des régions métropolitaines du point de vue de la survie à trois ans.

La pérennité à cinq ans des entreprises franciliennes créées en 2010 est également meilleure que celle de la génération précédente : seules 49 % des entreprises franciliennes créées en 2006 étaient encore actives cinq ans après leur création. L'écart observé entre les deux cohortes peut s'expliquer par le contexte de crise économique qui a davantage pesé sur les entreprises créées en 2006, mais également par l'instauration du statut d'auto-entrepreneur en 2009. En effet en 2010, les projets de création les plus modestes, les plus fragiles, ont eu tendance à se concrétiser sous le régime de l'auto-entrepreneur (exclu du champ de l'étude), ce qui n'était pas le cas en 2006, car ce statut n'existait pas encore.

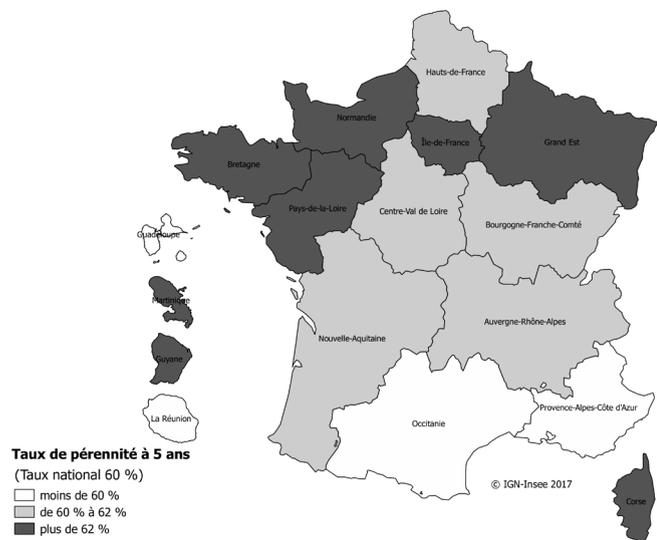
Alors que les entreprises créées en 2006 en Île-de-France étaient moins pérennes au bout de cinq ans qu'au niveau national (trois points d'écart), la tendance s'est inversée pour la génération 2010. Cette évolution pourrait résulter en partie de la plus forte progression du niveau de qualification des créateurs en Île-de-France.

UNE SPÉCIALISATION FRANCILIENNE FAVORABLE À LA PÉRENNITÉ Le statut juridique et les secteurs d'activité des entreprises créées en Île-de-

France tirent vers le haut le taux de pérennité. En premier lieu, plus de trois entreprises franciliennes sur quatre ayant vu le jour en 2010 sont des sociétés (61 % en France) et une sur cinq appartient au secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (13 % en France), ces deux caractéristiques assurant généralement une meilleure pérennité. Ainsi en Île-de-France, 65 % des sociétés sont toujours en activité cinq ans après leur création, contre 56 % pour les entreprises individuelles. De même, les activités spécialisées, scientifiques et techniques (conseil aux entreprises, activités juridiques...) sont bien plus souvent pérennes que l'ensemble des activités, et particulièrement dans la région (**figure 2**).

En Île-de-France, comme au niveau national, le secteur le plus pérenne est celui de l'enseignement, santé humaine et action sociale, probablement du fait qu'il comporte beaucoup de professions libérales. Le secteur des transports et entreposage arrive en deuxième position, avec un taux de pérennité

Figure 1 : les entreprises franciliennes parmi les plus pérennes en France



Champ : entreprises du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur
Sources : Insee, enquête Sine 2010.

francilien près de six points au-dessus du taux national. En effet, en Île-de-France, la moitié des entreprises créées dans ce secteur sont des taxis et des VTC, soit deux fois plus qu'en province. Cette activité est plus pérenne que celle des services de livraison courte distance, qui constituent la majorité des créations du secteur des transports en province. En Île-de-France comme en France, le commerce et la construction restent, à l'inverse, les secteurs les moins pérennes, ce qui était déjà le cas en 2013, trois ans après la création.

UNE MEILLEURE PÉRENNITÉ POUR LES PROJETS MODESTES EN ÎLE-DE-FRANCE

Les moyens financiers investis au démarrage peuvent aussi contribuer favorablement à la pérennité de l'entreprise : au niveau national, plus le montant investi est élevé, plus la pérennité l'est. Cependant, ce n'est pas le cas en Île-de-France, où les projets « modestes » (moins de 4 000 euros investis) sont plus pérennes qu'au niveau national (60 % contre 54 %), sans doute en lien avec la forte représentation des activités spécialisées, scientifiques et techniques dans les créations d'entreprises franciliennes. En effet, ces activités, parmi les plus pérennes, ne nécessitent pas forcément de moyens financiers importants au démarrage. C'est le cas par exemple des activités de comptable, juriste, consultant, conseiller en affaires...

La pérennité des entreprises ayant un ou plusieurs salariés au moment de leur création est plus élevée que celle des entreprises sans salarié (69 % contre 64 %).

LES ENTREPRISES CRÉÉES PAR DES CRÉATEURS DIPLOMÉS SONT PLUS PÉRENNES

La pérennité de l'entreprise est également corrélée au niveau de diplôme du créateur : le taux de pérennité à cinq ans est plus faible pour les entreprises créées par un entrepreneur diplômé d'un CAP ou d'un BEP (54 %). Il est à l'inverse plus élevé pour une entreprise créée par un

diplômé du supérieur de 2e ou 3e cycle (69 %).

Les motifs de création de l'entreprise ont également un impact sur sa pérennité : la création par choix, par goût de l'entrepreneuriat et guidé par son sens de l'initiative assure un développement bien supérieur à la création « subie » contrainte, pour sortir du chômage (taux de pérennité de 70 % pour les uns, contre 56 % pour les autres).

LES ENTREPRISES CRÉÉES EN 2010 COMPTENT DAVANTAGE D'EMPLOIS EN 2015 QU'AU DÉMARRAGE

Fin 2015, 54 000 personnes (dont 40 000 salariés) travaillent dans les entreprises franciliennes créées au cours du premier semestre 2010, soit 1,6 % de plus qu'à la création, contre une baisse de 9 % au niveau national (figure 3). Cette légère progression résulte à la fois d'une forte croissance dans les entreprises pérennes (+ 18 800 emplois, soit + 54 %) et de pertes d'emplois dans les entreprises disparues (- 18 000). En Île-de-France, elle est principalement portée par la hausse de l'emploi salarié (+ 66 %, contre + 41 % au niveau national) qui compense la baisse de l'emploi non salarié. En effet, parmi les entreprises pérennes, le nombre d'entreprises employeuses a presque doublé entre 2010 et 2015 et l'emploi salarié a augmenté de 135 %. Cette évolution traduit une hausse de l'activité qui a engendré des créations d'emplois salariés, mais correspond également à des transformations d'emplois non salariés en emplois salariés, comme cela peut être le cas pour le dirigeant de l'entreprise.

UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ PORTÉE PAR UN TIERS DES ENTREPRISES PÉRENNES

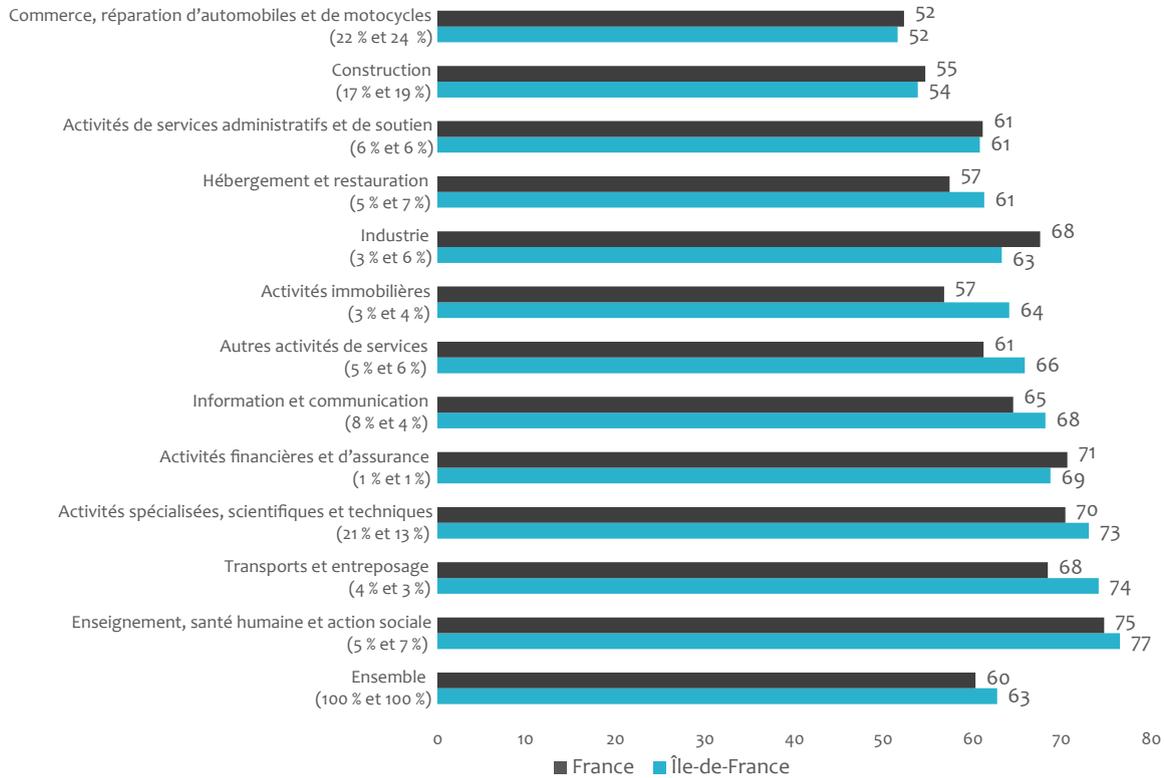
Parmi les entreprises pérennes, 35 % ont vu leurs effectifs salariés augmenter entre 2010 et 2015, tandis que plus de la moitié (57 %) ont stabilisé leur effectif et 8 % l'ont diminué. Ce sont les entreprises du secteur des services administratifs et de soutien qui contribuent le plus à la croissance, avec des effectifs salariés qui ont plus que triplé, suivies par celles de la construction, des activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que du commerce, où les effectifs salariés ont au minimum doublé. Bien que très minoritaires parmi les créations d'entreprises, celles qui relèvent de l'enseignement, la santé et l'action sociale ou des activités financières et d'assurances présentent également des évolutions d'emploi salarié très dynamiques.

LA PÉRENNITÉ N'EXCLUT PAS LES DIFFICULTÉS

Durant la période 2010-2015, la conjoncture économique est assez inégale avec une croissance nulle ou très faible en fin de période. Ainsi, les entreprises créées en 2010 et toujours actives en 2015 ont pu connaître certaines difficultés. De fait, au cours des deux dernières années (entre 2013 et 2015), le chiffre d'affaires n'a augmenté que pour 40 % d'entre elles, tandis qu'il a diminué pour un tiers. La moitié des entrepreneurs sont insatisfaits du dernier exercice financier, et 38 % ont eu pour objectif de tenter de sauvegarder leur activité, alors que seuls 14 % ont eu pour objectif son développement.

Figure 2 : construction et commerce : les activités les moins pérennes

Taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées en 2010, selon leur secteur d'activité (en %)



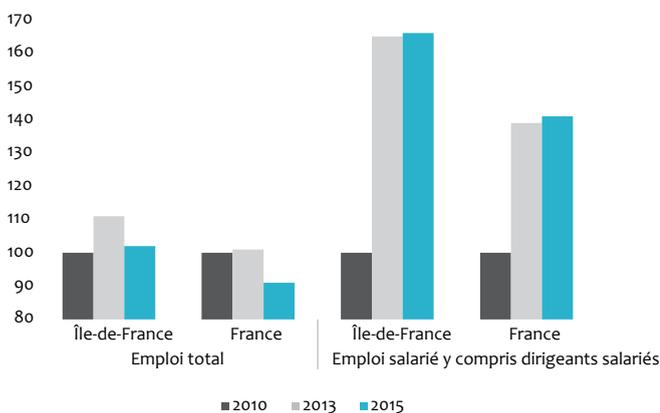
Lecture : le secteur de l'industrie représente 3 % des entreprises franciliennes créées au 1er semestre 2010, contre 6 % de celles créées au niveau national au 1er semestre 2010. En Île-de-France, 63 % d'entre elles sont pérennes après 5 ans contre 68 % au niveau national.

Champ : entreprises du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur.

Source : Insee, enquête Sine 2010.

Figure 3 : l'emploi salarié des entreprises créées en 2010 progresse plus vite en Île-de-France qu'au niveau national

Évolutions de l'emploi entre 2010 et 2015 des entreprises créées en 2010 (base 100 en 2010)



Champ : entreprises du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur.

Source : Insee, enquête Sine 2010.

La pérennité des auto-entrepreneurs franciliens immatriculés en 2010

En Île-de-France, comme dans l'ensemble de la France, seuls 23 % des auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010 sont toujours actifs cinq ans après sous ce régime, devenu celui des micro-entrepreneurs. Parmi les 62 % qui ont réellement démarré une activité, 37 % sont pérennes à cinq ans, soit beaucoup moins que les créateurs d'entreprises individuelles classiques de la même génération (56 %).

À cinq ans, les auto-entrepreneurs ayant démarré en activité principale sont davantage pérennes (40 %) que ceux ayant débuté en activité de complément (34 %).

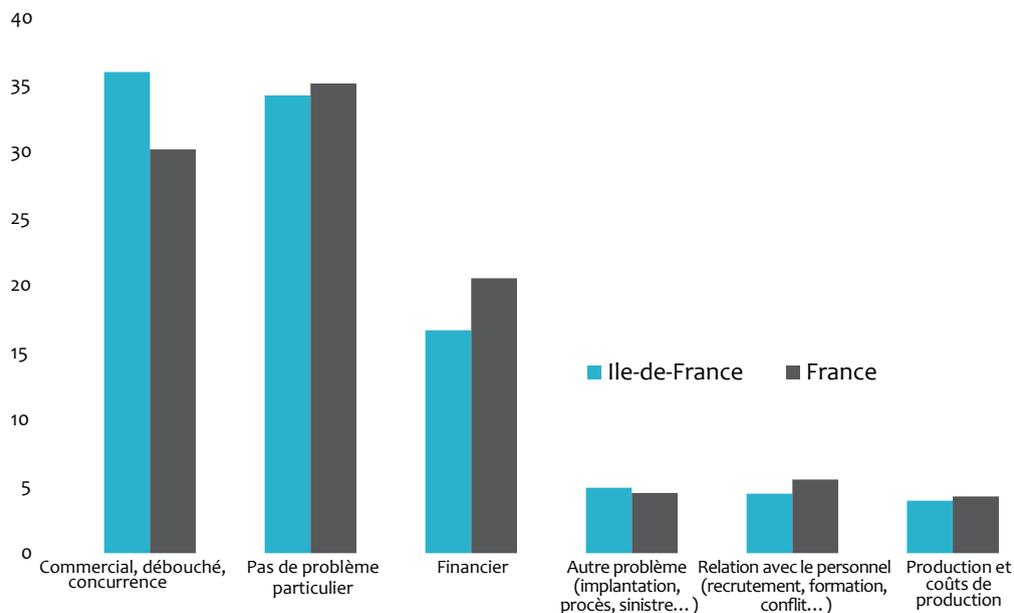
Comme pour les entreprises classiques, la pérennité est étroitement liée au secteur d'activité. Le secteur de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale est le plus pérenne : 50 % des auto-entrepreneurs ayant démarré sont encore actifs en 2015. À l'opposé, seuls 30 % des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité dans l'information et la communication, les activités financières ou les activités immobilières la poursuivent cinq ans après.

La pérennité augmente avec l'âge de l'auto-entrepreneur : 46 % de ceux qui avaient de 40 à 49 ans au moment de la création et qui ont démarré leur activité sont toujours actifs cinq ans après, contre seulement 35 % pour les 30 à 39 ans.

Source : Insee, Sine - enquête auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015).

Figure 4 : plus d'un entrepreneur sur trois a rencontré des problèmes commerciaux, de débouché ou de concurrence au cours des cinq premières années de l'entreprise

Principaux obstacles au développement rencontrés par les entrepreneurs (en %)



Champ : entreprises du champ Sine, créées au 1er semestre 2010 (hors régime de l'auto-entrepreneur), toujours actives cinq ans après leur création.
Source : Insee, enquête Sine 2010.

Deux tiers des entrepreneurs estiment avoir rencontré un ou plusieurs obstacles au développement de leur entreprise depuis sa création (figure 4). Pour plus de la moitié d'entre eux, le principal obstacle relève de problèmes commerciaux, de débouchés et de concurrence, tandis qu'un quart d'entre eux met en avant des problèmes d'ordre financier. Deux tiers des entreprises créées en 2010 n'ont connu aucune modification importante de leur clientèle ou de leurs produits et services au cours de leurs cinq premières années d'existence, contre seulement la moitié des entreprises créées en 2006.

Six jeunes entrepreneurs sur dix n'ont pas développé de nouveaux produits ou services dans leur entreprise au cours des deux dernières années. De même, quatre sur dix n'ont pas réalisé d'investissement et, pour ceux qui ont investi, il s'agissait le plus souvent d'achat de matériel nécessaire à la production de biens et de services, d'achat de matériel bureautique et d'achat de véhicule à usage professionnel. Ces investissements sont le plus souvent financés avec les réserves des entreprises, devant les emprunts bancaires et les autres sources de financement. Or, 36 % des entrepreneurs déclarent avoir eu souvent des problèmes de trésorerie au cours des deux dernières années, principalement des charges trop élevées et des délais ou retards de paiement des clients. La baisse importante du chiffre d'affaires et les défauts de paiement des clients sont également cités par plus d'une jeune entreprise sur dix.

LES ENTREPRENEURS RESTENT NÉANMOINS CONFIANTS Malgré ces difficultés, près de quatre entrepreneurs sur cinq se déclarent satisfaits de la création de leur entreprise. En outre, 39 % envisagent de maintenir l'équilibre actuel de leur entreprise et

32 % pensent la développer dans l'année à venir. Seuls 16 % pensent devoir la fermer, la vendre, la transmettre ou redresser une situation difficile, et huit entreprises employées sur dix ne pensent pas devoir licencier prochainement. Cependant, deux tiers des jeunes entreprises ne pensent pas non plus embaucher au cours des douze prochains mois.

DES CRÉATIONS DE SITE INTERNET ENCORE MINORITAIRES PARMIS LES ENTREPRISES CRÉÉES EN 2010

Pour un entrepreneur en couple sur cinq, le conjoint participe à la vie de l'entreprise. Dans la quasi-totalité des cas, ce dernier est salarié, alors que dans les entreprises créées en 2006 il était au contraire plus souvent non salarié. Cette différence est probablement liée en partie à l'apparition du régime de l'auto-entrepreneur entre les deux générations d'entreprises. En effet, dans la génération 2010, les entrepreneurs qui n'avaient pas les moyens d'avoir des salariés ont pu faire le choix du régime de l'auto-entrepreneur.

Comme pour la génération précédente, cinq ans après la création, plus de huit entreprises sur dix utilisent internet. Seules 43 % des entreprises créées en 2010 ont un site internet cinq ans après leur création, une proportion en faible augmentation par rapport à la génération 2006 (39 %). Quatre sur dix s'en servent pour présenter leur entreprise, mais seulement une sur dix pour vendre en ligne. Seuls 35 % des entrepreneurs utilisent les réseaux sociaux pour l'activité de leur entreprise.

La plupart des jeunes entreprises font appel à des services extérieurs payants. Notamment, 77 % des entreprises créées en 2010 externalisent leur comptabilité, contre 69 % pour la génération 2006.

Source et définitions

- **Le système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine) est un dispositif permanent d'observation et de suivi d'une génération (ou cohorte) de nouvelles entreprises sur cinq ans. La génération 2010 correspond aux entreprises créées au cours du premier semestre 2010. Ces dernières sont enquêtées à trois reprises : quelques mois après la création en 2010, puis trois et cinq ans après la création (2013 et 2015). Le volet de l'enquête Sine exploité dans l'étude couvre l'ensemble des entreprises, hormis les auto-entrepreneurs, dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Depuis la cohorte 2010, il existe un questionnement spécifique des auto-entrepreneurs (Sine - enquête auto-entrepreneurs).
- **Création d'entreprise** : par convention, elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1er janvier de l'année de la génération considérée.
- **Taux de pérennité à n année(s)** : part des entreprises ayant atteint leur énième anniversaire dans l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006).
- **Régime de l'auto-entrepreneur** : entré en vigueur au 1er janvier 2009, il offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Depuis le 19 décembre 2014, ce régime a été remplacé par celui du micro-entrepreneur. En 2014, l'auto-entrepreneur devait réaliser moins de 82 200 euros de chiffre d'affaires annuel pour une activité commerciale et moins de 32 900 euros pour les prestations de services et activités libérales. Un auto-entrepreneur est considéré comme ayant démarré une activité économique quand il déclare au moins un chiffre d'affaires non nul à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) dans les huit trimestres suivant son inscription.

Céline Calvier, Karl Pancarte, Insee Île-de-France
Yves Burfin, Crocis de la CCI Paris Île-de-France

POUR EN SAVOIR PLUS

- Richet D., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs », Insee Première n° 1666, septembre 2017.
- Béziau J., Bignon N., « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », Insee Première n° 1639, mars 2017.
- Berthelot J.-W., Burfin Y., Calvier C., « Trois entreprises franciliennes sur quatre sont toujours en activité trois ans après leur création », Insee Analyses Île-de-France n° 35, mai 2016.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Alice TAVERNY
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT

Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE

Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT

Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Dépôt légal : décembre 2017

ISSN : 1266-3255



un observatoire de la

 CCI PARIS ILE-DE-FRANCE